

**Fondation de l'Association des
transports du Canada**
États financiers
au 31 décembre 2021

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 4
États financiers	
Résultats	5
Évolution de l'actif net	6
Flux de trésorerie	7
Situation financière	8
Notes complémentaires	9 - 14

Rapport de l'auditeur indépendant

Raymond Chabot
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.
City Park Place, bureau 200
1900, promenade City Park
Ottawa (Ontario)
K1J 1A3

T 613 236-2211

Aux administrateurs de la
Fondation de l'Association des transports du Canada

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Fondation de l'Association des transports du Canada (ci-après « la fondation »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2021 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences possibles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » du présent rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la fondation au 31 décembre 2021 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes sans but lucratif, la fondation tire des apports de dons de particuliers dont il n'est pas possible de vérifier l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre vérification de ces apports s'est limitée aux montants inscrits dans les comptes de la fondation et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des apports de dons de particuliers, de l'excédent des produits par rapport aux charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020, de l'actif à court terme aux 31 décembre 2021 et 2020 et de l'actif net aux 1er janvier 2021 et 2020 et aux 31 décembre 2021 et 2020. Nous avons exprimé par conséquent une opinion avec réserve sur les états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la fondation conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la fondation ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la fondation.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la fondation;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la fondation à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.

Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés

Ottawa, Canada
Le 4 avril 2022

Fondation de l'Association des transports du Canada

Résultats

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021

							2021	2020
	Fonds de dotation	Fonds de capital à long terme	Fonds de mentorat	Fonds TRAC	Fonds de bourses	Fonds général	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Produits								
Dons (note 4)					97 225	25 875	123 100	105 950
Contributions - Association des transports du Canada (ATC) (note 7)						6 000	6 000	6 000
Contributions - Transport Canada						8 200	8 200	8 200
Produits nets de placements		1 282				1 426	2 708	4 420
	-	1 282	-	-	97 225	41 501	140 008	124 570
Charges								
Services administratifs (note 7)						12 473	12 473	12 473
Honoraires						12 000	12 000	12 000
Assurances						1 767	1 767	1 555
Autres charges de programmes								836
Frais généraux						824	824	2 032
Honoraires professionnels						4 677	4 677	4 569
Promotion/marketing						400	400	
Bourses					97 225	8 000	105 225	86 000
	-	-	-	-	97 225	40 141	137 366	119 465
Excédent des produits par rapport aux charges	-	1 282	-	-	-	1 360	2 642	5 105

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fondation de l'Association des transports du Canada

Évolution de l'actif net

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021

	2021						2020	
	Fonds de dotation	Fonds de capital à long terme	Fonds de mentorat	Fonds TRAC	Fonds de bourses	Fonds général	Total	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	
Solde au début	102 845	82 753	12 940	4 166		76 571	279 275	274 170
Excédent des produits par rapport aux charges		1 282				1 360	2 642	5 105
Solde à la fin	102 845	84 035	12 940	4 166	-	77 931	281 917	279 275

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fondation de l'Association des transports du Canada

Flux de trésorerie

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits par rapport aux charges	2 642	5 105
Éléments hors caisse		
Variation nette d'éléments du fonds de roulement		
TVH à recevoir	(98)	(779)
Comptes fournisseurs et charges à payer	104	74
Contributions reportées		27 500
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<u>2 648</u>	<u>31 900</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition de placements	(280 446)	(234 660)
Cession de placements	<u>299 240</u>	<u>137 457</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>18 794</u>	<u>(97 203)</u>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Variation nette du dû à l'Association des transports du Canada et flux de trésorerie liés aux activités de financement	<u>89</u>	<u>(1 344)</u>
Augmentation (diminution) nette de l'encaisse	21 531	(66 647)
Encaisse au début	<u>11 652</u>	<u>78 299</u>
Encaisse à la fin	<u><u>33 183</u></u>	<u><u>11 652</u></u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fondation de l'Association des transports du Canada

Situation financière

au 31 décembre 2021

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	\$	\$
ACTIF		
Court terme		
Encaisse	33 183	11 652
TVH à recevoir	1 627	1 529
Placements à court terme (note 5)	<u>279 493</u>	<u>298 287</u>
	<u>314 303</u>	<u>311 468</u>
PASSIF		
Court terme		
Comptes fournisseurs et charges à payer	4 673	4 569
Dû à l'Association des transports du Canada, sans intérêt	213	124
Contributions reportées (note 6)	<u>27 500</u>	<u>27 500</u>
	<u>32 386</u>	<u>32 193</u>
ACTIF NET		
Grevé d'affectations externes		
Fonds de dotation	102 845	102 845
Grevé d'affectations internes		
Fonds de capital à long terme	84 035	82 753
Fonds de mentorat	12 940	12 940
Fonds TRAC	4 166	4 166
Non grevé d'affectations - Fonds général	<u>77 931</u>	<u>76 571</u>
	<u>281 917</u>	<u>279 275</u>
	<u>314 303</u>	<u>311 468</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil,

Administrateur

Administrateur

Fondation de l'Association des transports du Canada

Notes complémentaires

au 31 décembre 2021

1 - STATUTS ET OBJECTIF DE LA FONDATION

La Fondation de l'Association des transports du Canada est un organisme sans but lucratif constitué le 21 mars 2003 sans capital-actions en vertu de la partie II de la Loi sur les Corporations canadiennes. Elle a également reçu son certification de prorogation, livré le 21 décembre 2012 selon la Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif, ainsi que la confirmation de son statut d'organisme de bienfaisance enregistré de l'Agence de revenu du Canada le 14 janvier 2013. La fondation est exonérée de l'impôt sur le revenu.

Le mandat de la fondation est de répondre aux besoins clés de l'industrie canadienne des transports en recherche et formation en instaurant un programme de bourses pour les individus inscrits aux universités, collèges et écoles de métiers, en soutenant financièrement des chaires en transport dans les établissements d'enseignement canadiens, en offrant aux établissements d'enseignements canadiens le financement nécessaire à la recherche et au développement liés aux transports et en établissant un programme de stages.

2 - MODIFICATION COMPTABLE

Instruments financiers créés ou échangés dans une opération entre apparentés

Le 1er janvier 2021, la fondation a appliqué les modifications apportées au chapitre 3856, « Instruments financiers », de la Partie II du *Manuel de CPA Canada – Comptabilité* et au chapitre 4460, « Informations à fournir sur les opérations entre apparentés par les organismes sans but lucratif », de la Partie III du *Manuel de CPA Canada – Comptabilité*. Ces modifications visent à fournir des recommandations additionnelles sur le traitement comptable des instruments financiers créés ou échangés dans une opération entre apparentés.

Les modifications exigent que les actifs financiers créés ou acquis et que les passifs financiers émis ou pris en charge dans une opération entre apparentés soient évalués initialement au coût, à l'exception de certains instruments spécifiques qui sont évalués initialement à la juste valeur. Le coût d'un actif financier créé ou acquis ou d'un passif financier émis ou pris en charge dans de telles circonstances dépendra du fait que l'instrument financier soit assorti ou non de modalités de remboursement. Lorsque l'instrument financier est assorti de modalités de remboursement, son coût est déterminé au moyen des flux de trésorerie non actualisés, compte non tenu des paiements d'intérêts et de dividendes, et déduction faite des pertes de valeur déjà comptabilisées par le cédant. Dans le cas d'un instrument financier qui n'est pas assorti de modalités de remboursement, son coût est déterminé en fonction de la contrepartie transférée ou reçue dans le cadre de l'opération.

Les modifications exigent généralement que les actifs et les passifs financiers provenant d'opérations entre apparentés soient ultérieurement évalués selon la méthode du coût, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif qui sont évalués à la juste valeur.

Les modifications donnent des indications supplémentaires sur la façon d'évaluer la perte de valeur d'un actif financier créé ou acquis dans une opération entre apparentés, évalué ultérieurement selon la méthode du coût.

Fondation de l'Association des transports du Canada

Notes complémentaires

au 31 décembre 2021

2 - MODIFICATION COMPTABLE (suite)

Les modifications exigent également que la fondation comptabilise l'effet de l'abandon d'un actif financier créé ou acquis dans une opération entre apparentés ou de l'extinction d'un passif financier émis ou pris en charge dans une opération entre apparentés, aux résultats ou selon la méthode comptable retenue pour comptabiliser les apports.

Conformément aux dispositions transitoires, ces modifications, applicables aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2021, ont été appliquées rétrospectivement en tenant compte de certains allègements.

L'application de ces modifications n'a eu aucune incidence sur les états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020.

3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation

Les états financiers de la fondation sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers, la direction de la fondation doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que la fondation pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Comptabilité par fonds

Fonds de dotation

Les dons au Fonds de dotation sont grevés d'affectations externes et doivent être maintenus en permanence afin d'accumuler les produits de placements pour soutenir les programmes de la fondation.

Fonds de capital à long terme

Le Fonds de capital à long terme est grevé d'affectations internes afin d'accumuler le capital pour soutenir les programmes et opérations futures de la fondation.

Fonds de mentorat

Le Fonds de mentorat est grevé d'affectation internes. L'objectif premier des activités de mentorat de la fondation consiste à encourager les jeunes étudiants à s'inscrire aux programmes de sciences et génie liés aux transports.

Fonds TRAC

Le programme TRAC a pour objectif de promouvoir l'industrie du transport dans les écoles. Le programme TRAC est un ensemble de modules d'enseignement développés à l'origine aux États-Unis par l'AASHTO pour être adaptés aux besoins des professeurs de sciences oeuvrant dans les écoles publiques canadiennes.

Fondation de l'Association des transports du Canada

Notes complémentaires

au 31 décembre 2021

3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Fonds de bourses

Le Fonds de bourses est principalement grevé d'affectations externes. La fondation reçoit des dons de divers donateurs qui doivent être spécifiquement affectés à verser des bourses à des étudiants dans les programmes liés au transport.

Fonds général

Le Fonds général fait état des activités journalières de la fondation.

Actifs et passifs financiers

Évaluation initiale

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de la fondation sont évalués à la juste valeur qui est, dans le cas des actifs financiers ou des passifs financiers qui seront évalués au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des commissions et des coûts de transaction afférents. Les autres actifs et passifs financiers de la fondation provenant d'opérations entre apparentés sont évalués au coût.

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de la fondation provenant d'opérations non conclues avec des apparentés sont évalués au coût après amortissement alors que ceux qui proviennent d'opérations entre apparentés sont évalués selon la méthode du coût (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement ou selon la méthode du coût, la fondation détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative et si la fondation détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des résultats à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût après amortissement ou selon la méthode du coût est comptabilisée aux résultats au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

Constatation des produits

Dons et contributions

La fondation applique la méthode la comptabilité par fonds affectés pour comptabiliser les dons et contributions.

Les dons et contributions affectés aux activités de fonctionnement sont constatés à titre de produits du fonds général, selon la méthode du report, au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les dons et contributions affectés pour lesquels la fondation ne présente pas de fonds affecté correspondant sont constatés dans le fonds général selon la méthode du report. Tous les autres apports affectés sont constatés à titre de produits du fonds affecté approprié.

Les dons et contributions non affectés sont constatés à titre de produits du fonds général lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Fondation de l'Association des transports du Canada

Notes complémentaires

au 31 décembre 2021

3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Produits nets de placements

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de transaction et les produits qui en découlent sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les produits nets de placements sont constitués uniquement de produits d'intérêts.

Les produits d'intérêts sont constatés en fonction du temps écoulé.

Apports reçus sous forme de fournitures et de services

La fondation a choisi de ne pas comptabiliser les apports sous forme de fournitures et de services.

4 - DONNS

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	\$	\$
Dons TRAC		
Entreprises		2 500

Dons pour bourses d'études		
Entreprises	72 725	49 000
Organismes sans but lucratif	19 500	19 500
Gouvernements provinciaux	5 000	
	<u>97 225</u>	<u>68 500</u>
	-----	-----
Dons généraux		
Entreprises	11 525	20 000
Organismes sans but lucratif	1 950	1 950
Gouvernements provinciaux	12 400	13 000
	<u>25 875</u>	<u>34 950</u>
	-----	-----
	<u>123 100</u>	<u>105 950</u>
	=====	=====

Fondation de l'Association des transports du Canada

Notes complémentaires

au 31 décembre 2021

5 - PLACEMENTS

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	\$	\$
Court terme		
Banque Haventree CPG, portant intérêt à 0,81 %, échéant le 22 avril 2022	65 869	
Compagnie Home Trust CPG, portant intérêt à 0,71 %, échéant le 22 juin 2022	98 366	
Banque Canadian Western CPG, portant intérêt à 0,69 %, échéant le 22 avril 2022	27 098	
Banque Équitable CPG, portant intérêt à 1,10 %, échéant le 1 novembre 2022	88 160	
Compagnie BMO Trust CPG, portant intérêt à 2,37 %, échu le 19 avril 2021		65 051
Banque Concentra CPG, portant intérêt à 1,15 %, échu le 10 juin 2021		38 004
Compagnie Home Trust CPG, portant intérêt à 1,16 %, échu le 10 juin 2021		90 584
Banque Équitable CPG, portant intérêt à 0,73 %, échu le 21 octobre 2021		52 324
Fiducie Équitable CPG, portant intérêt à 0,73 %, échu le 21 octobre 2021		52 324
	<u>279 493</u>	<u>298 287</u>

6 - CONTRIBUTIONS REPORTÉES

Les contributions reportées représentent des dons généraux, qui en vertu d'affectations d'origine externe, sont destinées à couvrir les charges de fonctionnement du prochain exercice.

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	\$	\$
Solde au début	27 500	
Montant constaté à titre de produits		
Montant encaissé pour les prochains exercices		27 500
Solde à la fin	<u>27 500</u>	<u>27 500</u>

7 - OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

La fondation et l'ATC sont des organisations sous contrôle commun. La fondation utilise aussi l'ATC pour certains supports administratifs. Un montant de 12 000 \$ (2020 - 12 000 \$) a été chargé à la fondation pour ces services. L'ATC a fait une contribution de 6 000 \$ à la fondation durant l'exercice (2020 - 6 000 \$). Ces transactions ont été comptabilisées à la valeur d'échange, qui est la valeur convenue entre les parties, à l'exclusion des instruments financiers qui en découlent.

Fondation de l'Association des transports du Canada

Notes complémentaires

au 31 décembre 2021

8 - RISQUES FINANCIERS

Risque de marché

Les instruments financiers de la fondation l'exposent au risque de marché, plus particulièrement au risque de taux d'intérêt lequel découle des activités d'investissement :

Risque de taux d'intérêt

La fondation est exposée au risque de taux d'intérêt relativement aux actifs financiers portant intérêt à taux fixe.

Les certificats de placement garanti portent intérêt à taux fixe et exposent donc la fondation au risque de variations de la juste valeur découlant des variations des taux d'intérêt.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité de la fondation est le risque qu'elle éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. La fondation est donc exposée au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière.